

# RÈGLEMENT EUROPÉEN SUR LA PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

Le règlement européen relatif à la protection des données personnelles (RGPD) est entré en vigueur le 25 mai 2018.

Cette formation aura pour objet de familiariser l'auditoire avec les notions et principes fondamentaux nécessaires à la compréhension des enjeux liés au RGPD, les principales obligations issues du RGPD et la méthode de développement et de mise en œuvre d'un plan de conformité RGPD.

Le + de CGI  
CAMPUS :

Une formation  
pratique animée par  
des experts pour  
avoir une vision  
complète et  
opérationnelle de la  
réglementation sur  
les données  
personnelles

## OBJECTIFS

Mettre en œuvre le règlement européen de protection des données

## INTERVENANT

Me Georgie Courtois  
DeGaulle Fleurance et associés  
– Société d'Avocats

## PUBLIC CONCERNÉ

- DG et Chefs d'entreprise
- Directeurs juridiques, juristes
- Responsables informatique
- Responsables marketing

## MOYENS PÉDAGOGIQUES D'ENCADREMENT

- Présentation des notions de base et de cas concrets
- WEBINAR interactif
- Présentation powerpoint

## SUIVI ET ÉVALUATION

- Feuille d'émargement
- Questions orales

## PROGRAMME DE LA FORMATION

### PARTIE I

#### Les principes du RGPD appliqués à l'activité commerciale et retour d'expérience

- Périmètre d'application et notions clés
- Relations avec les clients
- Relations avec les sous-traitants
- Gestion et sécurité des traitements
- Transfert internationaux

### PARTIE II

#### Conformité RGPD : Mise en œuvre pratique

- Les documents à auditer
- Conformité contractuelle : mettre à jour ses contrats
- Créer / compléter son registre de traitement
- Savoir déterminer son statut
- Conserver sa conformité au RGPD au fil du temps

DATE

**MARDI 13 AVRIL 2021**  
de 9h30 à 17h00

WEBINAR

## TARIFS

ADHÉRENT À UNE FÉDÉRATION CGI : 600 € HT  
NON ADHÉRENT À UNE FÉDÉRATION CGI : 800 € HT

## INSCRIPTIONS

CGICAMPUS - 18 rue des Pyramides - 75001 Paris  
01 44 55 35 00 - fbravo@cgi-cf.com



**A RETOURNER A LA CGI – Florence BRAVO**  
**18 rue des Pyramides 75001 Paris**  
**fbravo@cgi-cf.com –T 01 44 55 35 00**

**COORDONNEES**

NOM DE L'ENTREPRISE \_\_\_\_\_

SECTEUR D'ACTIVITE \_\_\_\_\_

FEDERATION DE RATTACHEMENT \_\_\_\_\_

NOM \_\_\_\_\_ PRENOM \_\_\_\_\_

FONCTION \_\_\_\_\_

ADRESSE \_\_\_\_\_

CP \_\_\_\_\_ VILLE \_\_\_\_\_

TELEPHONE \_\_\_\_\_ TELECOPIE \_\_\_\_\_

E-MAIL \_\_\_\_\_

CCN APPLIQUEE :  3044  3100  Autre, laquelle : \_\_\_\_\_

NUMERO SIREN \_\_\_\_\_

**ASSISTERA** à la journée de formation : « **Règlement européen sur la protection des données personnelles** » le **mardi 13 avril 2021** - format Webinar.

Préalablement à la session de formation, merci de bien vouloir renvoyer **vos** **bulletin d'inscription accompagné d'un chèque correspondant au règlement :**

- soit, pour les formations sur une journée (9h30-17h00)

**600,00 Euros HT (720,00 TTC) par formation**

ou

**800,00 Euros HT (960,00 TTC) par formation (prix non adhérent)**

à l'ordre de CGI Campus.

**Votre inscription sera prise en compte à la réception de votre chèque de règlement<sup>1</sup>.**

<sup>1</sup> Dans l'hypothèse d'une prise en charge intégrale par l'OPCO AKTO, le chèque d'inscription vous sera restitué dès confirmation de la subrogation par l'OPCO.

**FINANCEMENT** (MERCI DE COCHER LES CASES CI-DESSOUS VOUS CORRESPONDANT)

Votre budget de formation est géré par un organisme collecteur (OPCO) :

Dans l'hypothèse où il s'agit de **l'OPCO AKTO** (anciennement Intergros - AKTO accompagne 32 branches professionnelles dans leur stratégie de développement des compétences dont la branche du commerce de gros), **le bulletin d'inscription est à renvoyer dûment renseigné, signé et comportant le tampon de la société à Mme Florence BRAVO.**

**Plus besoin de convention de formation, votre bulletin d'inscription et la facture CGI CAMPUS émise auprès d'AKTO suffiront !**

Dans l'hypothèse où l'entreprise relève d'un autre OPCO que AKTO, il faut qu'elle s'assure de la prise en charge auprès de son OPCO, puis renseigne le bulletin d'inscription à renvoyer directement à Madame Florence BRAVO.

Merci de nous indiquer les coordonnées de votre organisme de formation.

NOM DE L'ORGANISME \_\_\_\_\_

NOM DU RESPONSABLE DU DOSSIER \_\_\_\_\_

ADRESSE \_\_\_\_\_

CP \_\_\_\_\_ VILLE \_\_\_\_\_

TELEPHONE \_\_\_\_\_ E-MAIL \_\_\_\_\_

**OU**

Vous gérez vous-même votre budget de formation

**DATE :**

**NOM :**

**SIGNATURE :**

**TAMPON DE LA SOCIETE :**

*Toute annulation intervenant moins de 10 jours avant la date du stage entraînera la facturation à l'entreprise de 30% des frais d'inscription. Toute annulation intervenant moins de 48 heures avant la date du stage entraînera la facturation complète des frais d'inscription à l'entreprise. La CGI se réserve le droit d'annuler ou de reporter les stages dont l'effectif serait insuffisant.*